

Du registre aux délibérations du
Conseil Communal de Morlanwelz a été extrait ce qui
suit :

Administration Communale

Séance du 31 mai 2010.-

de

M O R L A N W E L Z

Réf. cc/10/04/09/JCD.-

ORDRE DU JOUR :

9. Bilan financier et rapport d'activités 2009 de l'ASBL « Antenne Centre
Télévision » – Notification.-

Sont présents : MM. FAUCONNIER Jacques, Bourgmestre-Président ;
MOUREAU Christian, Mme INCANNELA Josée, MM. DENEUFBOURG Jean-
Charles, DEVILLERS François, Echevins et FACCO Giorgio, Président du
CPAS ;
MM. MAIRESSE Marceau, OTLET Paul, BODEUX Bernard, Mme BILLIET
Virginie, MM. MARGUERITE Pascal, MONTERO REDONDO José-Manuel,
Mmes DRUART Rose-Marie, GONZALEZ-MOYANO Astrid, MATYSIAK Carine,
MM. DEPASSE Michel, BUSQUIN Philippe, MATTIA Gerardo, HOFF Jean-
Marie, BUONOPANE Domenico, Conseillers communaux et M. BURION
Michel, Secrétaire communal.

Le Conseil Communal : en séance publique :

PREND CONNAISSANCE, du bilan financier et du rapport d'activités 2009 de
l'ASBL Antenne Centre, conformément à l'arrêté de la Région Wallonne
portant codification de la législation relative aux pouvoirs locaux du 24 avril
2004 et au code de la démocratie locale et de la décentralisation en ses
articles L3331-1 à L3331-9.

Association	Montant	Article	Année	N° compte
Antenne Centre	24.372,00.- €	7621/332/02	2010	271-0008571-67

En séance, jour que dessus.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire communal,
(s) M. BURION

Le Président,
(s) J. FAUCONNIER

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,